

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du **01 JUIN 2023**

**portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire**

NOR : AGRT2313623A

**Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L. 611-1 et D. 611-1 ;

Vu l'arrêté du 10 mai 2022 portant nomination au Conseil Supérieur d'Orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire modifié,

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Conformément à l'article D. 611-1 du code rural et de la pêche maritime, sur proposition de l'organisme concerné, est nommé membre du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole, en tant que représentant d'une organisation syndicale d'exploitants agricoles à vocation générale : M. Arnaud ROUSSEAU, en remplacement de Mme Christiane LAMBERT (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles).

En application du II de l'article D. 611-1 susmentionné, son mandat prendra fin à la date fixée par l'arrêté du 10 mai 2022 susvisé.

**Article 2**

Cet arrêté sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Fait le **01 JUIN 2023**



Marc FESNEAU